



Charte d'engagement du piégeur de printemps 2025 Frelons à pattes jaunes

Mairie :
Tel mairie :
Nom du référent :
Tel :
Mail :

⇒ Ce piégeage limitera la prolifération des populations de frelons asiatiques et protégera la biodiversité.

Afin de limiter les prises d'insectes non-ciblés, je m'engage à :

- Utiliser exclusivement le modèle de piège qui m'a été fourni ;
 - Utiliser les dosettes appât fournies et additionnées en solution de 50g de sucre et 200ml d'eau si utilisation du piège vespacatch.
- Pour les autres pièges :
- 1/3 sirop de fruits + 1/3 bière + 1/3 vin ou cidre
 - ou bien : 1L d'eau + 500g de sucre + 15g levure de boulanger. Laisser macérer 2 à 3J.
- Ne piéger que dans des lieux attractifs pour le frelon asiatique (proximité des anciens nids, arbres et arbustes mellifères (notamment Camélia), proximités de points d'eau, composteurs ménagers) ;
 - Respecter les préconisations de période de piégeage qui vous ont été communiquées ;
 - Retirer le piège si je m'absente plus d'une semaine, le remettre à la mairie ;
 - Informer le référent mairie en cas de trop nombreuses prises d'insectes autres que frelons asiatiques ;
 - Tous les 10 jours (voir guide du piégeur ci-joint) relever le nombre de prise à l'aide de la fiche de comptage ci-joint. Dès clôture de la campagne de piégeage transmettre au référent par courriel ou déposer en mairie les données de piégeage du frelon asiatique (localisation du piège, comptage de frelons asiatiques ainsi que des autres insectes piégés). Il vous sera remis une fiche de comptage par piège.
 - Restituer à la mairie le(s) piège(s) vidé(s) et nettoyé(s) à la fin de la campagne de piégeage, avec mon nom inscrit sur un papier glissé dans le(s) piège(s).

En signant ce document, j'autorise la mairie à enregistrer mes données personnelles pour être contacté(e) si besoin (par texto, téléphone ou courriel) dans le cadre de la campagne PPF 2025

Je soussigné(e) confirme avoir reçu de la municipalité de piège(s) type : de capture de fondatrices de frelons asiatiques.

Adresse mail :

Téléphone :

Date et signature :

Rédigé en 2 exemplaires :

exemplaire piégeur

exemplaire Mairie

Afin de protéger la confidentialité de vos données, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) n°2016/679, la mairie s'engage : à les sécuriser, à ne pas les divulguer, à ne pas les transmettre ou les partager avec d'autres entités, organismes quels qu'ils soient.

Vous disposez d'un droit de rectification ou de suppression en vous adressant à la Mairie.